



Compte-rendu du comité régional du 29 avril 2026

Secrétaire : Olivier Mimeau

Présent·es : Vincent Beck, Christelle Frodefond, Hélène Gagneux, Élise Locatelli, Olivier Mimeau, Lise Malrieu, Odile Maupu, Karine Strzepek, Patricia Rat.

Excusé·es : Marie-Agnès Binois, Cyril Varquet, Vanessa Wollensack.

1. BGV spécial journées (Strasbourg)

L'idée est de ne pas en commander, c'est au frais de la régionale. On les reçoit assez tard en juin et on a des difficultés ensuite à les répartir/distribuer. C'est plus utile quand le lieu des JN est proche de l'académie.

2. Finances

Lise évoque le bilan financier vu à la dernière assemblée générale. On ne peut pas continuer les dépenses à ce rythme. Il faut donc réfléchir à un socle minimal de dépense ou d'actions. Comment cela se passe si on coule financièrement, y a-t-il une aide du national par exemple ?

Christelle demande s'il y a des dépenses que l'on peut maîtriser. Il a été question de l'assurance de l'association par exemple. Celle-ci a beaucoup augmenté dernièrement, d'autres régionales s'en sont préoccupées aussi. Pour le moment, il n'y a d'avancée pour une solution au niveau national.

Vincent détaille les revenus possibles (évoqués en sondant d'autres régionales) : les journées nationales si elles sont bénéficiaires, les ventes de brochures ou des organisations « historiques » comme des frais sur un rallye mathématique par exemple et la ristourne.

Olivier explique le fonctionnement de la ristourne : dans le règlement intérieur il est précisé : « chaque Régionale doit fournir annuellement son rapport d'activité, son rapport financier, et l'état de son stock des publications APMEP (inventaire au 31 décembre) ».

L'envoi a été fait, il y a quelques jours (mais, au lieu du rapport d'activité, c'est le compte rendu d'AG qui a été envoyé). P. Pombourg (en charge des ristournes) a accusé réception du message.

Cette ristourne est calculée de la façon suivante (décision du comité national) :

Ristourne en Euros, en « liquide » : $4a + 8na$. Ce montant est divisé par 2 si la régionale possède plus de 10 000 €.

a représente le nombre d'adhérents de la Régionale

na représente le nombre de nouveaux adhérents de la Régionale

Ristourne en « brochures » : 2,50€ par adhérent ; 50% de remise au-delà du quota ; frais de port dans tous les cas.

Sur les dernières années, il n'y a pas eu d'envoi des documents, la ristourne n'a pas été versée, mais l'an passé Pascale a posé une question à laquelle nous n'avons pas donné suite et il n'y a pas eu de ristourne versée non plus.

Olivier demande à P. Pombourg, ce qu'il en est pour les ristournes des années précédentes : si cela se fait par année civile ou si on peut récupérer les anciennes.

Lise estime qu'on peut compter peut être autour de 600€ entre ristourne et brochures. Il reste à savoir ce qu'on peut dépenser de façon à tenir 10 - 15 ans.

Christelle rappelle qu'il faut compter les charges fixes : assurance, coût du compte (environ 200€). Elle propose d'utiliser les brochures APMEP (les dernières sur les jeux) en organisant des temps de jeux mathématiques (pour les familles par exemple).

Élise indique que l'assurance coûte environ 130€. Suite au conseil de Marie-Agnès, elle a demandé à ce qu'on se fasse rembourser tous les frais bancaires : c'est le cas pour la carte de dépôt 15€, mais il reste les autres frais (demande refaite pour un coût d'environ 60€).

Il faut aussi regarder ce qu'on finance à perte : pour la JAM par exemple sur la cantine, il y a eu beaucoup plus de dépenses que de recettes (prise en charge des lycéens et des intervenants).

Cette année avec les ordres de missions, les intervenants seront défrayés ; mais il reste les lycéens.

L'APMEP organise toujours la collecte des paiements des repas et la prise en charge de la facture du CROUS. Le prix des repas est à 9,63€.

Il y a une discussion et un accord du comité pour fixer le prix sur HelloAsso à 10€ et suggérer des dons pour soutenir la régionale (2€, 5€, 10€ et montant libre). Le message incitant les dons dans le paiement du repas est construit.

Pour le moment, en dehors de l'accueil du matin, le café reste à disposition tout au long de la journée. Pour les années futures, une autre idée serait aussi de faire payer le café (un pass café – bracelets) ou un don (chapeau) à côté du café et dans ce cas l'annoncer à la présentation de l'APMEP au début de la journée.

Le prix des viennoiseries a aussi augmenté : l'idée est d'aller plus sur des chouquettes ou des quatre-quarts... Ce point sera repris lors de la réunion d'organisation pour la JAM.

Christelle propose aussi d'être au salon des éditeurs scolaire à Bourges (début novembre). Hélène dit que cela s'est fait à l'INSPE par le passé.

Il faut savoir si suffisamment de personnes seraient disponibles, voir quelles démarches il faut effectuer et savoir si on peut y vendre des brochures car il y a le sentiment qu'il ne circule pas d'argent sur ce type événement.

Christelle propose aussi idée de remonter que le paiement de l'assurance pourrait être une question nationale au lieu de régionale.

Hélène rapporte une discussion sur les brochures au niveau du comité national. Des brochures comme Match point sont déficitaires, car les coûts de réimpression sont importants. Beaucoup de choses partent au pilon car les brochures ont une durée de vie assez courte.

Lise propose un bilan :

- Qu'est-ce qui se passe si la régionale coule financièrement ?
- Il y a ce que font les autres régionales : organiser les autres journées, vendre des brochures ou des dispositifs genre JAM.
- Il faut encore réfléchir à la journée de la régionale : faire venir du monde, mais aussi les aspects financiers (prise en charge d'intervenants par exemple).

3. Prochaines réunions

- Lundi 18 mai 2026 – 20 h : Préparation de la JAM (organisation précise).
- Jeudi 11 juin – 20 h : Bilan JAM prévision an prochain.